

## AUTORISATION DROIT A L'IMAGE ELEVE MINEUR

### A rendre avec le dossier d'inscription

Nous, soussignés,

Madame (nom, prénom) : .....

mère

représentante légale

Et

Monsieur (nom, prénom) : .....

père

représentant légal

**autorisons la prise de vue et l'utilisation des photographies réalisées de notre fille - notre fils,**

Nom et prénom de l'élève : .....

Classe (à la rentrée 2024) : .....

élève au Lycée Charles de Gaulle Avenue Charles de Gaulle 31600 Muret

dans le cadre de la « **photo de classe** » et de l'élaboration du « **trombinoscope** » du lycée pour l'année scolaire **2023-2024**.

Les élèves non photographiés lors de la séance « photo de classe » feront l'objet d'une prise de vue individuelle, obligatoire pour finaliser le « trombinoscope » de leur classe.

**autorisons le lycée Charles de Gaulle à utiliser, sans contrepartie de quelque nature que ce soit, les images de notre enfant susmentionné, dans le cadre de ses locaux et à l'extérieur, sur son espace public ENT et ses comptes réseaux sociaux, lors de toute activité pédagogique organisée par l'établissement.**

*Cette autorisation exclut toute autre utilisation de l'image de mon enfant, notamment dans un but commercial ou publicitaire.*

Date : .....

Date : .....

Signature de la mère  
ou de la représentante légale

Signature du père  
ou du représentant légal